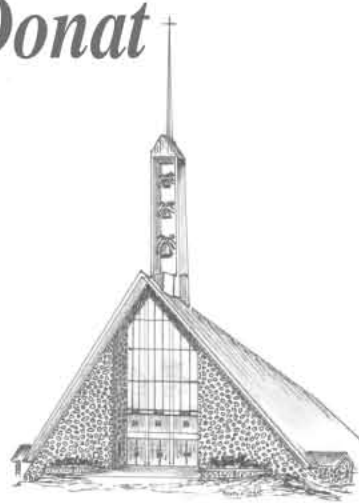


Paroisse St-Donat



par
Gertrude Lafond Nielly
Pour le comité de Liturgie



Depuis le mercredi des Cendres 6 mars, nous sommes entrés en « Carême ». Dans le catholicisme le carême s'est constitué vers le quatrième siècle comme temps de pénitence. L'obligation du jeûne était très rigoureuse : un seul repas par jour, sans viande, ni œufs, ni produit laitier, ni vin. Les personnes entre 18 et 60 ans étaient tenues de jeûner sauf les femmes enceintes. Depuis, progressivement le jeûne s'est adouci. Aujourd'hui il se limite à deux jours, soit le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint.

L'Église a assoupli les pratiques pénitentielles du Carême mais elle invite toujours les fidèles à vivre ces quarante jours comme un temps de conversion, un temps d'arrêt pour nous aider à discerner les priorités de notre vie et préparer notre cœur à célébrer la fête de Pâques.

Les moyens suggérés pour approfondir notre relation à Dieu, progresser dans notre vie personnelle et dans notre relation avec les autres sont toujours les mêmes : la prière, la pénitence et l'aumône

(partage).

Particulièrement en ce temps de carême nous sommes appelés à poser collectivement et individuellement des gestes concrets pour un mieux vivre ensemble dans le respect de tout être humain et de la création.

Horaire des célébrations

Dimanche le 24 mars à 11h 5 jeunes de St-Donat vivront leur première communion. La célébration sera présidée par l'abbé Steven St-Amour.

Dimanche 31 mars 14h Célébration communautaire du pardon avec absolution collective présidée par l'abbé Marc Richer.

Dimanche des rameaux 14 avril 11h Le dimanche des rameaux commémore l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. Fidèles à leur tradition, les Filles d'Isabelle mettent tout leur cœur à tresser les rameaux qui seront vendus avant la messe aux personnes qui désirent s'en procurer. Dans la tradition populaire, apporter un rameau béni à la maison est gage de bénédictions et de protection. Toutes les célébrations de la Semaine Sainte seront présidées par l'abbé

Steven St-Amour

Jeudi Saint 18 avril 19h30

Commémoration de la dernière Cène. Dernier repas que Jésus prend avec ses disciples et où il institue l'Eucharistie.

Vendredi Saint 19 avril 15h

Jour de la passion et de la mort de Jésus, cette célébration est une méditation sur la mort de Jésus suivie de la vénération de la croix.

Veillée pascale 20 avril 19h30

Cette Eucharistie est le sommet de toutes les célébrations chrétiennes. On y célèbre dans la joie la Résurrection du Christ.

Dimanche de Pâques 11h

La solennité de la Veillée pascale passée nous sommes au dimanche de la résurrection du Seigneur; l'assemblée prolonge dans la joie son chant d'alléluia.

Évènement spécial du carême

À l'église de Sainte-Agathe.
Dimanche le 7 avril à 14h
Inscription au secrétariat paroissial à St-Donat 819 424-2002
C'est gratuit. Pour tous.

L'Artiste à la craie, François Bergeron, présentera son spectacle le « chef d'œuvre ». Un spectacle grandiose rempli de lumière, d'effets spéciaux et de musique et racontant en paroles et en dessin l'évènement pendant lequel Jésus calme la tempête sur le lac de Tibériade. Ce spectacle s'adresse à toute la famille. C'est une belle occasion de vivre ensemble une page d'Évangile.

« Originaire de la banlieue de Québec, François a voyagé un peu partout à travers le monde; il est passionné par l'illustration et le partage créatifs du message de l'Évangile à travers des contes et des dessins faits à la craie. Il pratique son art depuis plus de 20 ans »

« Entrez dans l'univers de l'artiste à la craie et laissez-vous transporter par cette

fresque, aux abords du Lac de Tibériade dans un paysage splendide à l'époque romaine. Dans un style unique et poétique, laissez François vous raconter cette aventure historique. Découvrez au travers de ce spectacle de 90 minutes, l'authentique CHEF d'œuvre : Yeshua, celui qui sait parler au vent... Le Chef d'œuvre est un spectacle pour toute la famille. »
www.artistealacraie.ca
www.artgospel.ca

Je n'ai pas vu ce spectacle, mais ce que j'ai vu sur internet et les commentaires que j'ai entendu me donnent vraiment le goût d'y participer.

Que l'on soit croyants, pratiquants ou pas c'est une magnifique occasion de découvrir cet artiste et son art.

Et pourquoi ne pas faire un autre pas vers Pâques en faisant du covoiturage dans un esprit de partage.

Bonne route vers Pâques. Bon printemps!



Bonjour,

Le 14 février dernier nous avions notre souper-spectacle de la St-Valentin et je peux vous dire que c'était une soirée réussie. Nous aurions dû appeler l'évènement un souper-dansant car l'inconvénient était que la piste de

danse aurait pu être plus grande pour le plaisir des danseurs. Toutefois ils en ont quand même profité au maximum. Je dois aussi souligner la qualité et la variété du menu que notre chef Laflèche nous a préparé pour le repas. Il y en avait pour tous les goûts et beaucoup de convives en ont rapporté à la maison. Merci Laflèche pour ta générosité.

Voici nos activités à venir pour les prochaines semaines :

Le jeudi 14 mars à 13 h 30 nous aurons le bingo du deuxième jeudi du mois.

Le jeudi 28 mars à midi, le di-

ner de l'amitié. Au menu nous aurons une crème de légumes à l'entrée, poitrine de poulet grillé au porto et champignons sauvages servi avec riz et bouquet de légumes au plat principal et un dessert. Le dîner sera suivi d'un bingo.

Le 4 avril ce sera la sortie Cabane à Sucre chez Constantin Grégoire. Départ en autobus de la salle communautaire à 10 h 30. Les billets sont présentement en vente auprès d'un des membres du CA au coût de 30 \$ pour les membres et de 35 \$ pour les non-membres. Après le dîner, place à la danse pour faire descendre toute cette victuaille et retour en fin d'après-midi.

Le jeudi 11 avril à 13 h 30, le bingo du deuxième jeudi du mois.

Michel Godin
Secrétaire

Auberge / Restaurant

LA TOUR DU LAC

Table aux Saveurs du Terroir^{MD} certifiée



En collaboration avec le journal St-Donat.

PROMO 50%

Dimanche au jeudi

80\$

Par nuit / p.p.o.d + taxes

Souper 6 services, chambre foyer,
bain tourbillon double, accès au SPA

Du lundi au vendredi

50%

de rabais

sur la 2^e table d'hôte

Table d'hôte
6 services

35\$

Par pers. / + taxes et service

Ne peut être jumelé à aucune autre promotion ou rabais.

Rabais non valide pour les groupes.

Valide pour 2018 sur mention de cette publicité.

www.latourdulac.ca

1 800 622-1735